



# Budget primitif 2026

## Budget Annexe Espace Beaunier

Conseil municipal du lundi 23 février 2026

# Sommaire

- ▶ I) Contexte spécifique & objectifs du budget annexe Espace Beaunier
- ▶ II) Section de fonctionnement
- ▶ III) Section d'investissement
- ▶ IV) Le besoin de financement
- ▶ V) Etat de la dette

# Contexte spécifique & objectifs du budget annexe Espace Beaunier

# Contexte spécifique & objectifs du budget annexe Espace Beaunier

- ▶ Notre Conseil Municipal a instauré un budget annexe Espace Beaunier.
- ▶ Ce budget permet d'individualiser les dépenses et les recettes relatives au projet d'aménagement de l'Espace Beaunier.
- ▶ Ce budget est soumis au régime de TVA et n'est donc pas bénéficiaire du FCTVA, fonds de compensation de la TVA. Il est ainsi présenté en hors taxes.

# Section de fonctionnement

# Les recettes de fonctionnement

Au titre du Budget Primitif 2026, il sera proposé des crédits de recettes de fonctionnement de **124 900 euros** composés comme suit :

- ▶ Résultat de fonctionnement reporté de **15 520,03** euros.
- ▶ Opération d'ordre budgétaire de transfert entre section à **10 000** euros (travaux en régie).
- ▶ Produits spécifiques de **379,97** euros
- ▶ Participation du budget général de la commune à hauteur de **99 000** euros.

# Les dépenses de fonctionnement

Au titre du Budget Primitif 2026, il sera proposé des crédits de dépenses de fonctionnement de **124 900 euros** décomposés de :

- ▶ Charges à caractère général (taxes foncières, fournitures pour travaux de plantation, communication...) : **10 618,52 euros**
- ▶ Opérations d'ordre de transfert entre sections : **60 000,45 euros** (amortissements)
- ▶ Charges financières : **54 281,03 euros** (contre 93 978,52 euros en 2025)

# Section d'investissement

## Dépenses

# Les dépenses d'investissement

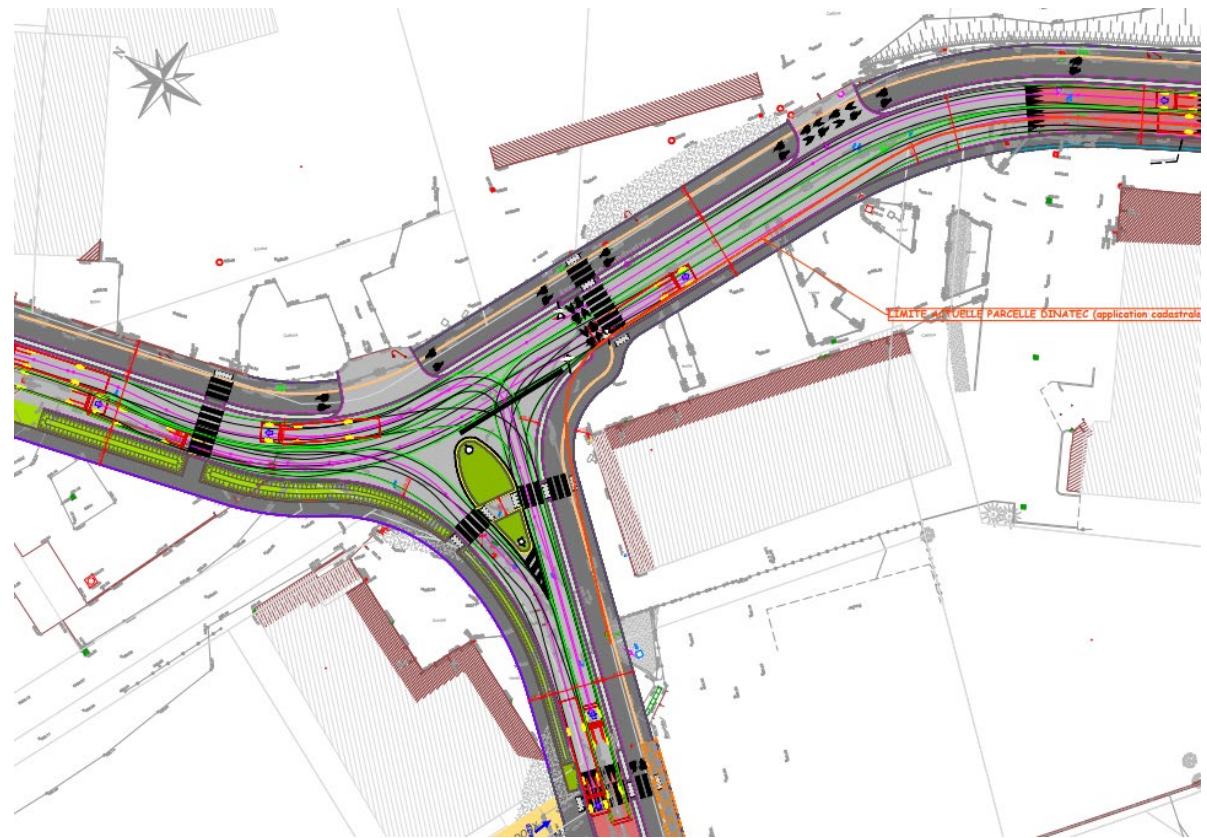
Au titre du Budget Primitif 2026, il sera proposé des crédits de dépenses d'investissement de **1 416 300 euros** décomposés de :

- ▶ Remboursement en capital d'emprunts : 159 748,30 euros
- ▶ Subventions d'équipements versées (SIEL et SEM) : 555 908,00 euros
- ▶ Etudes et travaux d'aménagement : 690 643,70 euros
- ▶ Opération d'ordre de transfert : 10 000,00 euros (travaux en régie)

# Les dépenses d'investissement

## Etudes pour aménagement global des voiries

- ▶ Objectifs d'aménagement globaux :
  - ▶ **Rénovation « du sol au plafond »** (réseaux humides, enfouissement des réseaux secs...);
  - ▶ **Sécurisation** des voiries par la mise en place de plateaux surélevés;
  - ▶ **Accessibilité pour les modes actifs** (vélos et piétons);
  - ▶ Création de **nouvelles paysagères**.



Projet de carrefour Avenue de l'Industrie / rue Paul Bert

# Orientations d'investissement

## Voirie et réseaux divers

- ▶ Dans le cadre des travaux de voirie conduit par Saint-Etienne Métropole et au titre du BP 2026, il est nécessaire d'affecter des crédits pour les **travaux d'aménagement de voirie de la rue de Paul Bert**. A savoir :
  - ▶ Un crédit d'études et de travaux de démolition du mur et l'ancien transformateur ENEDIS de 42 000 euros ;
  - ▶ Un fonds de concours de 150 000 euros à Saint-Etienne Métropole pour les travaux de voirie ;
  - ▶ Un fonds de concours au Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire (SIEL) pour les travaux d'éclairage public ;
  - ▶ Un crédit de 15 000 euros pour les travaux préparatoires des espaces verts.



# Orientations d'investissement

## Voirie et réseaux divers

- ▶ A la suite des travaux de voirie conduit par Saint-Etienne Métropole et au titre du BP 2026, il est nécessaire d'affecter un crédit d'investissement pour les **travaux d'aménagement de voirie de la rue de l'Espoir**.
- ▶ Pour le projet d'aménagement des espaces vert, un crédit de 18 000 euros sera nécessaire.





# Les dépenses d'investissements

## Projet de création d'un parking paysagé avec ombrières photovoltaïques

14

- ▶ Au titre du budget primitif 2026, **des crédits sont affectés pour le parking Industrie / Espoir.**
- ▶ En intégrant les crédits de reports afférents au solde des travaux d'aménagement et de l'éclairage public pour un montant total de 115 000 euros.



# Orientations d'investissement

## Voirie et réseaux divers

- ▶ Au titre du budget primitif 2026, il est prévu un crédit **pour les travaux d'éclairage public du SIEL** pour le règlement des travaux avenue de l'industrie et carrefour industrie / rue Paul BERT pour un montant qui sera défini au stade du budget primitif.

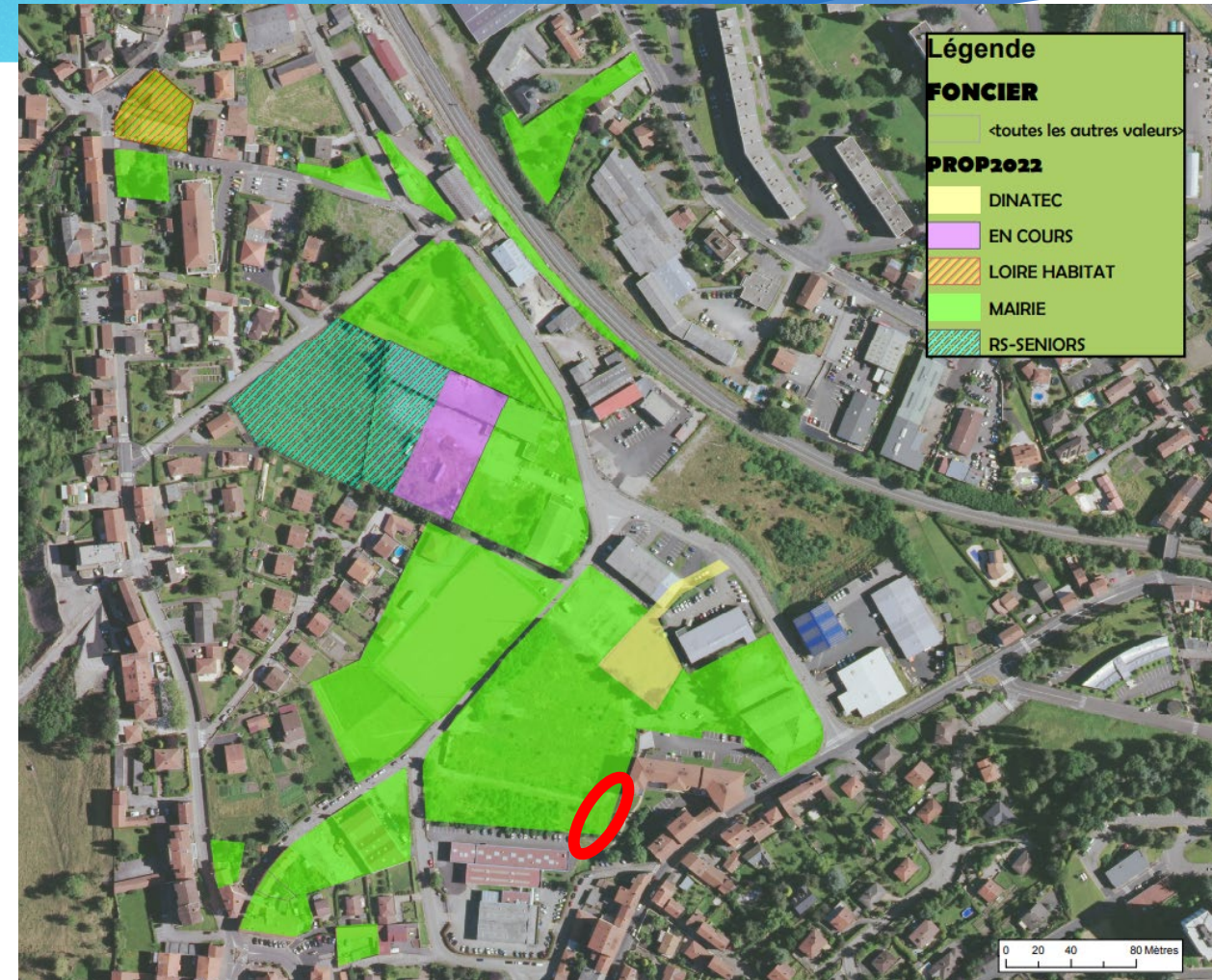


# Orientations d'investissement

## Solde des acquisitions

La commune dispose d'une maîtrise foncière totale de l'espace BEAUNIER.

- ▶ En 2026, la commune procèdera à la **finalisation de l'acquisition de fonciers aux abords de l'ex-terrain BESSENAY** et de l'entreprise CERA France pour un montant estimé à 15 000 euros.



# Orientations d'investissement

## Démolitions et réaménagement

- ▶ Au titre du budget primitif 2026, des crédits d'investissement sont prévus pour des projets de démolition. A savoir :
  - ▶ Pour le projet de démolition de l'ancienne maison communale proche de la Gare avec un crédit de 40 000 euros TTC



# Section d'investissement

## Recettes

# Les recettes d'investissement

Au titre du Budget Primitif 2026, il sera proposé des crédits de recettes d'investissement de **1 416 300 euros** décomposés de :

- ▶ Solde d'exécution de la section d'investissement excédent reporté : **1 202 011,05 euros**
- ▶ Opérations d'ordre de transfert entre sections : **60 000,45 euros** (amortissements)
- ▶ Subvention d'investissement : **154 288,50 euros en restes à réaliser** (subventions de l'Agence de l'eau et du Fonds Vert)
- ▶ **Aucun nouvel emprunt prévisionnel n'est prévu.**

# Etat de la dette

# L'état de la dette

- ▶ En 2025, la commune n'a pas contracté d'emprunt pour ce budget Beaunier.
- ▶ Au 1er janvier 2026, **l'encours de la dette est de 3 527 777,59 €**

année	annuité	intérêt	capital	Capital restant du
2025	267 254,86	109 382,78	157 872,08	4 679 835,66
2026	218 628,34	59 242,04	159 386,30	3 527 777,59
2027	220 435,03	59 510,19	160 924,84	3 368 391,29
2028	216 241,71	53 753,63	162 488,08	3 207 466,45
2029	215 048,39	50 971,94	164 076,45	3 044 978,37

- ▶ En 2025, la commune a conduit un **Remboursement de capital** de 1 000 000 euros auprès de la banque des territoires ( GAIA court terme) **selon les réalisations des projets de cessions foncières à charges , ce qui permet une réduction des charges d'intérêt de la dette de l'ordre de 30 000 € au BP 2026.**
- ▶ Au titre des Orientations Budgétaires 2026, il est nécessaire d'affecter des **crédits au remboursement de cette dette** avec une annuité de **218 628,34 €.**

Merci pour votre  
attention